



Association pour la Coopération au Collège et Lycée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012

Salle des Fêtes du Lycée Collège Erckmann-Chatrian de Phalsbourg

Le Mardi 18 DÉCEMBRE 2012 à 17 H

ORDRE DU JOUR

Présentation de quelques diapositives du voyage organisé par l'ACCL en 2012 : L'Irlande.

1. Mot de bienvenue de M. Walch, président.
2. Mot de M. le Proviseur, adhérent de l'ACCL.
3. Bilan d'activités.
4. Bilan financier présenté par M. Paquet, trésorier.
5. Les mots des administratrices et des administrateurs.
6. Questions et réponses.
7. Règlement intérieur.
8. Cotisations 2012-2013.
9. Élections des administrateurs représentants légaux d'élèves, des administrateurs élèves et des administrateurs du Personnel.
10. Nomination facultative de commissaires aux comptes.
11. Mot de clôture.

Membres présents

Enseignants et personnels : MMme Bianchi, Christophe, Hick,
MM. Carlig, Pacquet, Santoni, Saulnier, Walch

Parents d'élèves : M. Girard

Délégués élèves : Mlles Christoph, Dabadie, Girard

MM. Bouvier, Buhler, Charrier, Kahraman, Macchini, Marson, Weichert

Compte rendu de l'assemblée générale du 18 décembre 2012

1. Lors de son mot de bienvenue, M. Walch a tenu à rappeler l'importance du rôle des élèves dans le fonctionnement de l'ACCL et a rappelé et expliqué les actions faites par l'association.
2. M. le Proviseur a remercié l'association notamment pour son travail lors de l'organisation de la journée des portes ouvertes et a souhaité la mise en place d'une convention entre l'établissement et l'ACCL.
3. Lors du bilan d'activités, plusieurs points ont été abordés :
 - L'organisation des voyages en 2012 : 55 participants ont fait un voyage itinérant en Irlande. En 2013, un voyage aux Etats-Unis est prévu lors des vacances de printemps.
 - Des aides ont été apportées aux différents voyages et sorties scolaires.
 - En ce qui concerne la vie de l'établissement, l'ACCL a participé au fleurissement de la cité scolaire notamment avec un tilleul odorant et un cèdre du Liban devant le CDI.
 - Des aides particulières ont été apportées à certains élèves.
 - L'ACCL a participé à la journée des portes ouvertes notamment en soutenant des collègues pour l'achat de matériel, pour organiser un loto, mais aussi grâce à la vente de boissons et d'alimentation.
 - En ce qui concerne les photographies de classe, l'ACCL s'est occupée de l'organisation des commandes. En tout, 1000 photographies (de classe et individuelle) ont été commandées.
 - Cette année, 300 collégiens et 200 lycéens ont souhaité adhérer à l'ACCL.
4. Lors de ce bilan, M. Paquet a présenté les différentes recettes et dépenses de l'ACCL.
5. Les différents membres de l'association sont tous satisfaits de leur participation surtout que celle-ci leur permet de s'investir dans la vie de l'établissement.
6. Le problème de la communication entre les élèves et l'ACCL a été soulevé : toutes les informations concernant l'association se trouvent sur un panneau d'affichage avant les salles de technologie, dans le bâtiment lycée ; les comptes rendus des assemblées générales sont envoyés par mail aux adultes qui l'ont demandé.
7. Des propositions de modifications du règlement intérieur notamment en ce qui concerne le chapitre des recettes ont été faites. « *Les aides et recettes financières à destination d'un projet, qui n'ont pas été utilisées dans l'année courante suivant leur attribution sont reversées dans la caisse commune* ». cette proposition a été acceptée à la majorité (15 voix sur 15).
8. Une erreur se trouve dans l'intitulé de l'ordre du jour : il s'agit des cotisations pour 2013-2014.

Les cotisations de cette année s'élevaient aux tarifs suivants :

- 7€ pour les élèves
- 10€ pour les adultes
- 15€ pour la cotisation de soutien

Et la possibilité de faire des dons à l'association.

Suite à un vote, les montants des cotisations ont été reconduits.

9. Lors de ces élections, il fallait pourvoir les postes suivants :
 - 3 représentants lycée. Les candidats étaient les suivants : Buhler Nicolas (1^{ère} ST2S1), Charrier Maxence (2^{nde} 4), Weichert David (2nd 1), Christoph Manon (2nd 2). Les élèves élus sont : Nicolas (8 voix), David (10 voix) et Manon (14 voix).
 - 3 représentants collège pour lesquels ce sont présentés : Kahraman Kévin (5^{ème} 5), Dabadie Lisa (5^{ème} 2) et Girard Ludivine (6^{ème} 4) qui ont été élus par la majorité.
 - 1 parent d'élève lycée (reste en suspens)
 - 1 parent d'élève collège : M. Girard, élu à la majorité.

- 3 postes pour le personnel de l'établissement : M. Walch (15 voix), M. Paquet (15 voix), M. Saulnier (15 voix).

Ces élections sont des élections majoritaires relatives à un tour.

10. Bouvier Michaël a été élu à la majorité pour tenir le rôle de commissaire aux comptes.
La prochaine assemblée générale se tiendra le jeudi 10 janvier 2013 à 17h15 au Pain Doré